

## // Déconfinement //

### Faune et flore du littoral, soyons respectueux et attentifs !

**Bretagne Vivante s'associe à d'autres associations de protection de la nature telles que France Nature Environnement, la LPO ou Surfrider pour encourager la population en cette période de déconfinement à être attentif à la faune sauvage notamment sur le littoral breton.**

Après deux mois paisibles pour les oiseaux, les mammifères marins et la flore du bord de mer, les activités humaines vont reprendre sur le littoral. L'ouverture des plages est vivement souhaitée et très attendue par les élus locaux du bord de mer et les citoyens, mais attention, n'oublions pas que nous partageons ces espaces naturels avec une faune et une flore sauvage souvent protégées et fragiles.

#### ***Les Gravelots à collier interrompu, espèce menacée par les activités humaines***

Le retour de cette espèce protégée sur le haut de nos plages a coïncidé cette année avec le début de la pandémie. Celle-ci leur a donc offert un répit salvateur pour leur reproduction. En effet, **le Gravelot à collier interrompu pond et couve ses œufs à même le sable** les rendant particulièrement vulnérables aux dérangements.



**Promeneurs, chiens et personnes venant profiter de la plage sont autant de sources de dérangement et de risques d'écrasement des œufs.** Après un fort déclin, l'espèce a vu ses effectifs remonter et se stabiliser autour de 230 couples ces dernières années grâce aux actions menées en faveur de sa conservation par Bretagne Vivante et ses partenaires.



Dès la réouverture des plages, il s'agira pour les promeneurs d'être attentifs et vigilants aux gravelots mais aussi aux autres espèces, ainsi qu'à la flore. **N'oublions pas que la plage, bien avant d'être un lieu de loisirs, est un milieu naturel vivant qui abrite des espèces animales et végétales sauvages protégées indispensables à la biodiversité.**

### ***Bretagne Vivante propose quelques bonnes pratiques***

Pour Alain Thomas, Vice-Président de Bretagne Vivante, « ***Nous souhaitons alerter nos concitoyens sur la fragilité des hauts de plage et la nécessité de les partager avec les autres organismes vivants. La nature a repris ses droits pendant le confinement, doit-elle les rendre avec le déconfinement ?*** ».

Voici les règles de bonne conduite à suivre sur les plages pour la protection des Gravelots à collier interrompu et plus largement pour la biodiversité :

- **Tenir vos chiens en laisse sur les plages et privilégier les sorties à marée basse.** *Dans le Finistère, les chiens sont interdits sur les plages du 1 juin au 30 septembre.*
- **Rester sur les sentiers balisés et éviter de marcher sur le haut des plages et les dunes** où nichent les Gravelots et pousse la végétation, elle aussi très sensible et rare.
- **Eviter le dérangement de la faune sauvage.** Les dérangements causés par les chiens et les humains, comme courir après les oiseaux, sont autant d'occasions pour eux de dépenser de l'énergie et d'impacter ainsi leur condition corporelle et, à terme, leur survie.
- **Respecter les mesures de protection mises en place sur les plages :** enclos, panneaux d'information et de sensibilisation.
- **Ramasser les déchets** plastiques en s'assurant qu'il n'y a pas de nid caché en dessous !

Bretagne Vivante rejoint en cela la position d'autres associations de protection de la nature tels que FNE et la LPO, et « ***espèrent désormais que la prise de conscience à l'égard de la nature se traduise par des changements de comportements concrets et durables. De retour dans les espaces qui nous ont été interdits pendant près de deux mois, gardons cette curiosité et cet émerveillement : observons, imprégnons-nous des changements qui se sont opérés, des espèces qui, peut-être, auront pris possession des lieux en notre absence, et savourons les bienfaits de la nature à notre égard.*** »